

COMITÉ DES USAGERS SIÈGES À COMBLER

Le conseil d'administration de Transcollines a, lors de sa séance régulière du 28 mars 2018, adopté la résolution # 18-25 créant le comité des usagers de Transcollines avec les candidatures reçues.

Ainsi, les 3 sièges suivants demeurent vacants et le conseil désire les combler :

Représentant usager du transport en commun
de la :
-municipalité de Cantley (1)
-municipalité de Chelsea (1)
-municipalité de Val-des-Monts (1)

Les usagers intéressés à siéger au comité des usagers (2018) sont priés de transmettre par courriel (dg@transcollines.ca) une lettre de motivation ainsi que leur CV.

Le comité des usagers de Transcollines se réunit au minimum 3 fois par année et sa composition est la suivante;

- un représentant usager du transport en commun de chacune des municipalités composant la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) avec droit de parole et droit de vote;
- un représentant usager du transport adapté d'une des sept municipalités desservies par le réseau;
- un membre de la permanence de Transcollines avec droit de parole et sans droit de vote;
- un représentant du conseil d'administration avec droit de parole et sans droit de vote;
- facultativement, un ou deux citoyens de la région présentant une expertise particulière pouvant être mise à contribution, avec droit de parole et droit de vote.

Le conseil d'administration fera l'analyse des dossiers reçus et procédera à la nomination officielle des représentants.

Transcollines.ca

5, PRINCIPALE OUEST, C.P. 70, LA PÊCHE, QUÉBEC J0X 2W0, 819.456.1114 | 1.866.310.1114